

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

Ecole du Bourg,
787 rue Général de Gaulle
Montbonnot-Saint-Martin

ce.0380760v@ac-grenoble.fr
0476900173

Date : 18/03/24
Horaires : 18h00-20h00
Lieu : salle de classe du bâtiment du périscolaire

Présents :

<u>Municipalité :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>Parents délégués :</u>
M. Bonnet, Maire	Mme Bachelet, Directrice	Mme Veyret Piana Lucile
Mme Le Barrillec, Adjointe au Scolaire	M. Cardo	Mme Cros Julliard Juliette
M. Bossez, Responsable Scolaire	Mme Libeau	M. Dehont Boris
Mme Freidig, Responsable Périscolaire	M. Noé	Mme Baticle Anaëlle
Mme Iboud, Secrétaire du service scolaire	Mme Zampa	
	Mme Williams	

Secrétaire de séance : Mme Veyret Piana Lucile

Ordre du Jour :

- I. Education Nationale
 1. Parcours de l'élève
Suivi des évaluations. Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève.
Présentation du programme PHARe.
 2. Projets et vie de l'école
Bilans intermédiaires des projets de classes et des actions communes à l'école.
Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés.
 3. Fonctionnement de l'école
Bilan intermédiaire de la sécurité. Bilan intermédiaire sur la coopérative. Bilans municipaux.
 4. Organisation de la rentrée N+1
- II. Mairie
- III. Questions diverses

Désignation d'une secrétaire : Mme Veyret Piana est désignée secrétaire de séance.

Présentation des membres présents, une feuille d'émargement circule.

Rappel : seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés

Rappel des attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

« *Le conseil d'école peut être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire (article L. 411-1 du code de l'éducation). Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.* »

I. Education Nationale

1. Parcours de l'élève

Suivi des évaluations.

Evaluations nationales : CE1 et CM1 en septembre, CP en septembre et en janvier.

Les acquis et les progrès des élèves sont renseignés dans le LSU, livret scolaire unique.

Ce livret est accessible en ligne afin que parents et élèves puissent en prendre connaissance lorsqu'ils le souhaitent.

L'application nationale de saisie des bilans est commune aux enseignants du premier et du second degré, du public et du privé.

Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève.

RASED : pas d'intervention du maître E et de la psychologue scolaire cette période.

APC et soutien en cours : des compétences précises sont ciblées pour chaque groupe.

Présentation du programme Phare.

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondés autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Un protocole national de traitement des situations, actualisé à la rentrée 2023 est mis à la disposition des équipes sur la plateforme pHARe. Il accompagne les personnels dans le traitement des situations d'intimidation ou de harcèlement, du signalement de la situation jusqu'à sa résolution, avec un suivi fin et traçable. Le protocole articule notamment la méthode de la préoccupation partagée, à laquelle les équipes ressources pHARe sont formées, avec le signalement des faits aux services départementaux et au procureur de la République lorsque cela est nécessaire.

Ce programme a déjà été utilisé depuis le début de l'année.

En cas de problématique de harcèlement, des entretiens individuels sont organisés avec l'élève cible et sa famille, l'auteur présumé et sa famille. Des effets positifs sont constatés sur le climat scolaire. Les enfants doivent encore s'approprier le vocabulaire pour distinguer ce qui relève du harcèlement ou du simple conflit.

Il existe une équipe ressource harcèlement dans chaque circonscription pouvant intervenir en cas de besoin.

2. Projets et vie de l'école

Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes à l'école.

Pour toutes les classes :

- Hip hop : Activité appréciée par les élèves. Cette activité favorise l'expression, notamment avec la partie improvisation.

- Projet cinéma : les élèves ont visionné plusieurs films.
 - o Calamity Jane, Etrange Noel Mr Jack : CP/CE1/CE2
 - o Cadet d'eau douce : CE2/CM1/CM2
 - o Le Passager
 - o Ponyo sur la falaise
- Médiathèque
- Bridge (classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1 en période 4 ; classes de CP/CE1 en période 5).
- ASPTT
- Escape Game offert par le Sou des écoles
- Rencontre inter-écoles prévue le 16 mai prochain
- Courseton prévu le 24 mai sur le stade de l'ASPTT (sans l'école du Tartaix, qui n'était pas disponible).

Projets spécifiques par classes :

- CP/CE1
 - o Natation (période 4 pour les CP/CE1 de Mme Bachelet, période 5 pour les CP/CE1 de Mme Libeau).
 - o Chorale : CP/CE1/CE2.
 - o Musée : moins de sorties cette année car ces sorties sont attribuées par ordre de priorité en fonction des zones géographiques. Il est donc plus difficile d'avoir des plages horaires ne dépassant pas le temps scolaire. Sortie prévue en juin pour les CP/CE1.
 - o Lucioles sur tablette avec PEGASE : projet de recherche concernant l'enseignement de l'anglais.
 - o Sortie chez Paquet Jardin à Meylan pour les CP dans le cadre de la semaine du jardinage.
 - o Semaine des mathématiques.
 - o Projet défis éco citoyens.
 - o ENS (sortie le 8 avril aux Corridors du TOUVET).
 - o Exposition à la Maison des Arts, Crucetta Chavand (artiste peintre sculptrice).
- CE1/CE2 et CE2/CM1
 - o Exposition à la Maison des Arts, Crucetta Chavand (classe de CE1/CE2).
 - o Ski de fond à Prapoutel. Les classes ont été très bien accueillies. Il y a eu davantage de jeux sur ski que de grandes balades cette année du fait de la qualité de la neige. Les enfants ont bien apprécié l'activité. Le projet devrait être reconduit l'année prochaine, probablement au col de Porte.
 - o Thématique tri des déchets :
 - Deux séances sur le tri des déchets avec une intervenante.
 - Spectacle à l'AGORA le 27 mai.
 - Fabrication d'un porte-monnaie en briques alimentaires.
 - Visite du nouveau centre de tri le 28 mai (CE2 uniquement).
 - o Basket : Intervenant du BCTM (Basket Club Tronche Meylan). L'activité se déroule à l'école.
- CM1/CM2
 - o Chorale (classes de CE2/CM1 et CM1/CM2) : projet « A travers chants », intervenants de la Côte St André, chansons de Jean Dréjac, parolier Grenoblois
 - Répétitions réalisées toutes les semaines à l'école avec une intervenante.
 - Répétition sur place le 3 juin et spectacle le mardi 25 juin.
 - o Aquathlon le 7 juin avec l'école du Tartaix.
 - o Ateliers scientifiques à l'INPG: à confirmer.
 - o Sortie Energie à Villard Bonnot.
 - o Course d'orientation.

- En attente : La Gendarmerie devrait intervenir prochainement pour les dangers liés à internet et le permis piéton.

Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Liaison GS/CP :

- 26 mars : réunion au Tartaix entre les enseignants de maternelle et de CP pour échanger au sujet des résultats aux évaluations nationales.
- Mi-juin : les futurs CP viendront visiter l'école.

CM2 : visite du collège Lionel Terray le 9 avril (activité avec des élèves de 3ème et repas au self). Le professeur d'allemand viendra à l'école le 7 mai.

3. Fonctionnement de l'école

Bilan intermédiaire de la sécurité.

Attente de conseils de la gendarmerie pour la mise à jour du PPMS.

2 exercices incendie/ an, 1 réalisé la semaine dernière (bien passé).

Exercice attentat intrusion réalisé au 1er trimestre.

Attente du mode d'emploi pour le signal visuel alerte intrusion déjà installé dans toutes les classes. Les interphones fonctionnent très bien.

Bilan intermédiaire sur la coopérative.

1 seul compte pour toute l'Ecole.

Les familles ont participé en début d'année (15€/enfant).

Le Sou des écoles a versé 6 235€ à l'école (ce qui correspond à 1035€/classe).

Le projet cinéma est pris en charge par la Coopérative scolaire

Le projet ENS est pris en charge par la Coopérative scolaire et par le Conseil Général.

En ce qui concerne le projet « A travers chants », la mairie a accordé 1000€ supplémentaires pour le transport. Le Sou va également octroyer un budget supplémentaire. Deux bus sont nécessaires pour emmener tous les élèves lors de chaque déplacement.

Pour l'année 2024, le budget alloué par la Mairie est de 10 580€ pour les transports ; ce budget est ensuite réparti par classe.

La mairie a également alloué 285€ pour des abonnements, ce qui a permis d'adhérer à Ponytail, méthode d'anglais.

Le coût des sorties ski est réparti sur les 6 classes

En cas d'intempéries lors d'une sortie engendrant la réservation d'un bus, le montant du trajet est réparti sur les 6 classes

Bilans municipaux

Remerciements des enseignants concernant les achats effectués par la Mairie : nouveau réfrigérateur pour la salle des maîtres (l'ancien petit réfrigérateur est dorénavant réservé aux élèves disposant d'un PAI), chaises, nouveau bureau de direction, nouveau massicot. Les ordinateurs de Mme Zampa et de Mme Cabezas vont être changés.

L'école est toujours en attente de la fibre ; le réseau internet est très lent.

4. Organisation de la rentrée N+1 :

Les ouvertures et les fermetures de classes se réalisent selon le seuil recueilli à l'échelle des communes.

Une réflexion est en cours pour accueillir les élèves de GS de l'école des Chavannes dans les élémentaires (principe de solidarité envers la maternelle qui aura de gros effectifs).

II. Mairie

Questions Mairie :

Cantine

- Qualité des repas : Alexandra (responsable du périscolaire) a recensé les avis des enfants pendant les services. Les avis sont plus positifs qu'avant (repas bien meilleurs depuis Noël en quantité et en qualité). Autant que possible, les repas sont adaptés pour l'avenir en fonction des retours et les goûts des enfants.

Les quantités sont régulées par des professionnels, tout est normé.

- Activités après le 1er service :

Il y a des jours avec ou sans ballon : ouverture à d'autres sports/activités (jeux de société/ coin lecture/ jeu de construction).

Activités ponctuelles proposées mais souvent refusées par les enfants qui préfèrent jouer librement.

- Inscriptions garderie :

Souplesse demandée par les parents mais la mairie a besoin d'adapter le personnel présent à l'effectif des enfants (la garderie du soir dispose de quotas).

- Etude pour les CP:

Non prévue pour le moment. Cela nécessite une réflexion avec les enseignants.

III. Questions diverses

- Bilan de l'équipe après travaux :

La présence du préau change positivement les conditions d'accueil. Néanmoins, le préau laisse passer un petit rideau de pluie devant l'entrée du bâtiment périscolaire.

Des retours des parents permettent d'affirmer qu'ils apprécient les alentours piétonniers (sécurité des enfants).

La nouvelle cour (espace vert) devrait être disponible après les vacances d'avril.

- Toilettes :

Problème de propreté : il manque souvent du savon et/ou du papier toilette malgré l'entretien par la société de nettoyage qui est effectué tous les jours.

Ces problèmes impactent directement les enfants, certains n'osant pas utiliser les toilettes.

Il n'y a pas de distributeur de savon ni d'essuie main dans les toilettes du bâtiment du haut :

Il manque quelquefois du savon dans les toilettes sous l'ancien préau.

La Mairie va se rapprocher de la société de nettoyage pour régler ces problèmes.

Un carnet d'entretien est mis à jour quotidiennement par Alexandra pour le périscolaire.

Il est important d'inciter les enfants à faire remonter ces problèmes de propreté pour une prise en charge rapide.

En ce qui concerne les verrous, certains restent bloqués car ils sont neufs. Il faut inciter les élèves à aller aux toilettes à deux avec un qui reste devant la porte.

- Le portail de l'entrée ne se referme pas tout seul : la mairie a réalisé une fiche d'intervention.
- Questionnement sur la prise en charge en cas de harcèlement soulevée par un parent : dès signalement d'un parent, cas traité par les enseignants avec le protocole.